

Ballon - Saint Mars

BULLETIN MUNICIPAL

N° 14 juin 2022



Maurice Vauasseur,
maire de Ballon-Saint Mars

Éditorial

Chacun reconnaîtra que ces dernières années ont été particulièrement riches en événements en tous genres venus compliquer notre quotidien. Pandémie, confinements, déstabilisation des chaînes logistiques, difficultés d'approvisionnement, hausse déraisonnable des prix des matières premières et de l'énergie entraînant une inflation qui ne va pas manquer de restreindre le pouvoir d'achat d'un grand nombre de personnes, pour certaines déjà fragilisées. Maintenant, la guerre à nos portes en Ukraine qui accentue l'ensemble de ces phénomènes auxquels s'ajoutent les périls climatiques.

C'est dans ce contexte que le monde tourne, mal, mais il tourne.

Malgré les difficultés, il nous faut continuer à agir, à avancer et à nous projeter dans l'avenir, d'autant plus en période de réduction des marges de manœuvre. Si chacun d'entre nous doit le faire pour son propre compte, la commune, pour sa part, doit continuer à œuvrer pour tous, dans l'intérêt général, notamment en proposant de nouveaux services aux habitants.

Cet objectif, le conseil municipal entend le poursuivre en sollicitant auprès de l'État la labellisation « Espace France Services ». Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la transformation du bureau de poste en agence postale communale à l'intérieur des locaux de la mairie. Depuis le 1^{er} février dernier, au sein d'un accueil mutualisé avec celui du pôle administratif de la mairie, l'agence postale communale connaît une fréquentation quotidienne significative autour de 125 personnes/jour.

Cette démarche de labellisation vise à faire reconnaître une offre de services aux habitants déjà présente au sein des locaux de la mairie (bibliothèque municipale, service d'auto-partage, permanences diverses : conciliateur de justice, conseiller technique en rénovation

énergétique, conseiller numérique...) et dans l'environnement proche de la mairie avec notamment le centre social « La Maison des Projets », lieu de développement de la politique sociale du territoire Maine Cœur de Sarthe qui s'articule autour de 3 pôles différents : le pôle enfance, le pôle jeunesse, le pôle famille et vie sociale. La Maison Des Projets accueille également une épicerie solidaire « La Grange ».

Les partenariats requis pour la labellisation sont d'ores et déjà acquis : CAF, CPAM, MSA, CARSAT, ministère de la Justice, ministère de l'Économie, ministère de l'Intérieur, Pôle Emploi et La Poste. Cette labellisation, à l'issue d'un audit extérieur, est attendue courant juillet et sera concrétisée par un engagement financier de l'État à hauteur de 30 000 euros/an.

À travers la démarche de labellisation « France Services », la commune, engagée dans le programme « Petites Villes de Demain », a pour objectif d'offrir un service de qualité, en proximité, avec des agents formés et disponibles.

La proximité, le conseil municipal souhaite également la retrouver avec les habitants. La situation sanitaire ne l'a pas permis au cours de ce début de mandat. Les mesures sanitaires étant désormais allégées (la prudence reste cependant de mise), le conseil municipal reprendra prochainement les rencontres de quartier afin d'échanger sur l'activité communale, les chantiers à venir dont il est fait écho dans le présent bulletin municipal et bien sûr de recueillir les suggestions et attentes des habitants.

Dans l'attente, au nom du conseil municipal, je vous invite à nous retrouver autour des prochaines manifestations, qu'elles soient à l'initiative des associations locales et/ou de la commune afin que la fête et la convivialité soient toujours au rendez-vous.

Votre Maire, Maurice VAVASSEUR

Accueil des familles ukrainiennes

Depuis début avril, notre commune accueille trois familles ukrainiennes.

Ces familles sont arrivées en France à la mi-mars, leur venue en Sarthe a été organisée par le Rotary club. Elles sont accompagnées dans leur installation par M. et M^{me} Moreau, membres de cette association.

Elles ont été accueillies à Saint-Pavace et logées dans un premier temps chez différents particuliers.

Toutes les démarches administratives liées à leur statut ont été effectuées avant leur installation à Ballon - Saint Mars.

Un propriétaire privé a mis à la disposition du Rotary des logements dans notre commune, la gestion de ces logements se faisant par l'intermédiaire de l'association TARMAC.

Dès leur arrivée, le CCAS de notre commune les a prises en charge. Elles sont accompagnées dans leur quotidien suivant leurs besoins (épicerie solidaire, Restos du cœur...).

Les enfants en âge d'être scolarisés ont été immédiatement accueillis à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter. Leur intégration au sein de l'école s'est faite très naturellement. Ils ont été très bien entourés par leurs nouveaux camarades, les enseignants et les agents communaux. Les enfants fréquentent la bibliothèque et ont accès à l'accueil de loisirs de la Maison des Projets.

Les adultes suivent des cours de français en ligne mis en place par le Rotary et Michèle Sadeler les aide dans l'acquisition du français utile au quotidien.

Une réflexion a été menée à l'échelle communautaire et une coordination des actions d'accompagnements est mise en place.

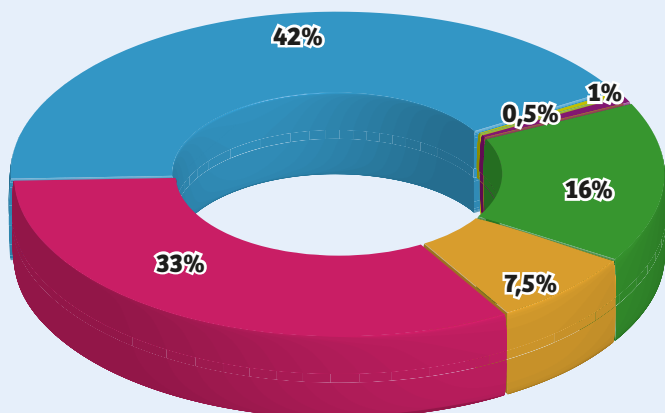
La commune remercie les personnes qui s'associent à cet accueil.



BUDGET PRIMITIF 2022 – BALLON – SAINT MARS

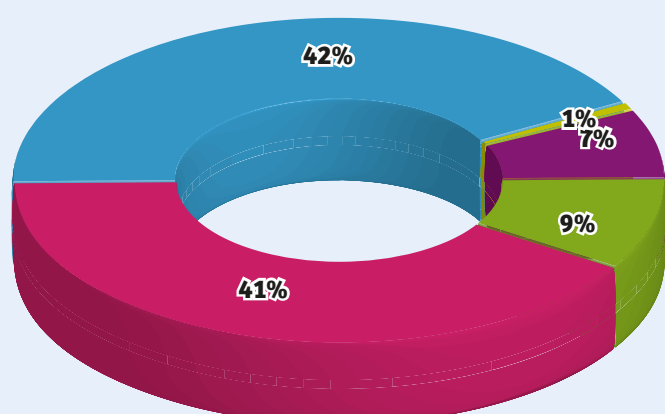
Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Épargne brute
- Autres



Recettes de fonctionnement

- Produits des services et du domaine
- Dotations, subventions et participations
- Résultat de fonctionnement reporté
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante



Finances communales

Le compte administratif 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022 de la commune ont été examinés et adoptés à l'unanimité par les membres du conseil municipal le 29 mars dernier.

Budget principal. Bilan 2021

Le bilan de l'année écoulée se traduit globalement de la manière suivante :

Le résultat de clôture 2021 en fonctionnement présente un excédent de 301 647 € permettant de couvrir le déficit d'investissement à hauteur de 148 242 €.

Après une année 2020 largement impactée par la crise sanitaire et le confinement, le budget de l'année 2021 a été plus conforme aux prévisions. Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 1 621 000 € contre 1 453 000 € en 2020 soit + 11%. Les charges à caractère général (énergie, entretien des bâtiments et de la voirie, assurances...) ont représenté 32% des dépenses, les charges de personnel 48%.

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 2 047 000 € contre 1 839 000 € en 2020 soit également + 11 %. Les recettes fiscales ont représenté 42%, les dotations de l'État et participations 40%.

Au titre des achats et travaux réalisés en 2021, ci-après quelques chiffres significatifs :

- travaux acoustiques au restaurant scolaire 13 742 € ;
- paratonnerre église Saint Médard 11 729 € ;
- achat d'un Kangoo pour le portage des repas 18 446 € ;
- achat d'un mini tracteur 28 320 € ;
- remplacement de la structure de jeux école maternelle 9 245 € ;
- achat de 3 garages rue Carnot 10 000 €.

L'emprunt inscrit sur le budget 2021 pour un montant de 250 000 € n'a pas été contracté. Le montant de la dette communale par habitant au 31 décembre 2021 est de 292 €. Il est nettement inférieur à la moyenne départementale qui est de 460 €. D'ici à 2023, l'annuité de la dette bancaire baissera de 56 500 € du fait de prêts arrivant à échéance.

Budget prévisionnel 2022

Le vote du budget communal marque un acte politique au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Il prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année entière.

Le budget communal présenté ci-après, s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 2 219 286 €. Elle se caractérise par :

Une volonté constante de maintenir les coûts de fonctionnement des différents postes (énergie, fournitures, entretien...), mais l'année 2022 présente des incertitudes. En effet, les prix de l'énergie et de l'alimentaire risquent dans le contexte actuel (conflit entre l'Ukraine et la Russie) de subir des hausses importantes.

Une hausse des charges de personnel due à la mise en place du nouveau pôle administratif sur une année complète.

Le montant des subventions de fonctionnement attribuées aux associations locales a été reconduit à hauteur de 19 500 €. Une somme de 6 000 € est également allouée au centre communal d'action sociale.

- Une baisse continue des charges financières (intérêts des emprunts).
- Une capacité d'autofinancement qui se maintient comparative-ment à 2021 à un niveau satisfaisant. On prélève une somme de 335 000 € (286 000 € en 2021) sur les recettes de la section de fonctionnement pour financer les investissements.
- Pour 2022, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales (taxe sur le foncier bâti : 39,50 % - taxe sur le foncier non bâti : 41,47 %). Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver ainsi leur pouvoir d'achat. Cependant, en 2022 les bases fiscales données par l'État seront revalorisées de 3,40 % soit un pourcentage d'augmentation plus élevé que ces dernières années. Cela ne concerne plus que les bases relatives aux taxes foncières.

La section d'investissement s'élève en recettes et en dépenses à 2 207 889 €. Elle s'inscrit dans la continuité des actions conduites en 2021, avec également de nouveaux projets. Les principaux programmes sont les suivants :

- renovation énergétique de l'école publique Élisabeth et Robert Badinter 428 073 € ;
- achat de l'ancienne gendarmerie et travaux de démolition 270 000 € ;
- aménagement de la rue Saint Laurent 350 000 € ;
- travaux d'installation de l'agence postale 72 000 € ;
- travaux de voirie (plan de relance) 250 000 € ;
- restructuration du parc d'éclairage public 335 552 € ;
- restauration du tableau de la Sainte Catherine et création d'un cadran solaire 17 350 € ;
- plan de relance « transformation numérique » 14 516 € ;
- matériel divers : service technique, restauration, école, signalétique... 94 611 € ;
- achat maison 42 rue Carnot 40 000 €.

Les recettes d'investissement sont constituées de subventions, de dotations et fonds divers (fonds de compensation de la TVA), d'autofinancement et d'un emprunt prévisionnel d'un montant de 689 000 €.

Budget annexe assainissement

Sur le budget 2022, est inscrite une première tranche de travaux pour un montant estimatif de 1 500 000 € TTC. Des investigations (tests à la fumée, contrôles de branchements, passages caméra) ont permis de souligner de mauvais raccordements, un réseau vieillissant et détérioré dans de nombreux secteurs de la commune. La priorité est donnée à la mise en séparatif du réseau dans la partie unitaire. Le montant significatif des travaux aura obligatoirement une incidence sur le prix de l'eau (part assainissement). L'augmentation de 5% faite au cours de ces dernières années à des fins de provision, doit en conséquence être poursuivie. Les travaux sont financés par un emprunt et des subventions (conseil départemental, agence de l'eau).

Immeuble du « Saint Ellier »

Après d'importants travaux d'aménagement du restaurant, désormais nommé « O bistro du Saint Ellier », des travaux de réhabilitation de l'étage du bâtiment ont été réalisés. L'étage, qui abritait auparavant 3 chambres d'hôtel et un logement privatif pour les gérants du restaurant, se compose désormais de 4 meublés de tourisme. Deux T1 et deux T2 ont été meublés et décorés avec soin, offrant ainsi des appartements confortables et bien agencés. Tout d'abord pressenti, Richard Gautelier a décliné l'offre de la commune relative à la gestion des meublés. La municipalité étudie aujourd'hui diverses alternatives afin de pouvoir exploiter ces locations qui, au vu des informations transmises par Sarthe Tourisme, répondent à un réel besoin du territoire. En effet, notre commune est à 5 minutes de la sortie d'autoroute de Maresché, mais aussi sur deux grands axes, Le Mans - Mamers et Beaumont - La Ferté-Bernard. Elle possède des attraits touristiques, tant dans le domaine du patrimoine que dans ceux de la diversité des paysages et des randonnées.



**S@RL
BOUTTIER**

sarl.bouttier@gmail.com

**Électricité Plomberie
Chauffage**

**Pompe à chaleur - Chaudière gaz
Climatisation - Domotique**

BALLON - SAINT MARS



06 67 76 76 50

Nouvelle offre de services au public à la Mairie

Après la fusion des deux communes en 2016 et une réorganisation des services de la commune nouvelle, une nouvelle étape a été franchie en avril 2021 avec le développement d'un pôle administratif au service des habitants dans les locaux de la mairie. Répondant aux sollicitations de La Poste qui mettait en avant une baisse de la fréquentation du bureau local, la municipalité s'est saisie de la question de la création d'une agence postale communale afin de maintenir un véritable service de proximité. Accompagnés financièrement par La Poste, à hauteur de 40 000€, des travaux d'aménagement ont été engagés afin de permettre l'ouverture d'une agence postale communale au 1^{er} février 2022. Aujourd'hui le service est installé et répond à la demande avec une amplitude horaire plus importante qu'à l'époque du bureau de Poste. Deux agents ont été formés et accueillent indistinctement les usagers de la mairie et de La Poste. Un poste informatique a également été installé afin de permettre aux habitants de réaliser leurs démarches en ligne.

Vers un Espace France Service

Fort de cette première expérience de mutualisation de services et avec le souhait de rapprocher les services publics des habitants, la commune a candidaté à un appel à projet destiné à développer un Espace France Services dans les locaux de la mairie. Des travaux ont démarré courant mai afin d'aménager de nouveaux espaces dont un espace numérique garantissant la confidentialité. Deux agents bénéficieront de formations afin d'accompagner les habitants dans



leurs démarches auprès des ministères de l'Intérieur et de la Justice, les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et La Poste.

Un conseiller numérique au service des habitants

Dans le cadre du déploiement de conseillers numériques par le département de la Sarthe, Antoine Blot a été recruté et propose des permanences à la mairie afin d'accompagner les habitants dans l'acquisition de compétences de base pour la prise en main et l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone, création et utilisation d'adresses mail...). Il propose un accompagnement individuel sur rendez-vous et des ateliers collectifs.

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h, hors période estivale.

Programme de travaux sur le réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement de notre commune est, par endroits, très vieillissant. Après un 1^{er} diagnostic effectué il y a plusieurs mois, il a été décidé de commencer le remplacement des canalisations dans le secteur des rues Carnot, du Général de Gaulle, Nationale et Libération, une petite partie de la rue Saint Laurent, la rue de l'Ouest et le chemin de la Chapelle.

Pour être éligible aux subventions, le chantier doit impérativement s'appuyer sur une mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, ce qui n'est pas le cas sur toute la commune, loin s'en faut. Les rues évoquées ci-dessus sont concernées par cette séparation des réseaux. Cette opération est nécessaire afin de maintenir le bon fonctionnement de notre station d'épuration. Le but de cette dernière est de traiter par lagunage uniquement les eaux usées et non les eaux pluviales, c'est pourquoi il convient de diminuer significativement l'apport de ces dernières. Dans un fonctionnement idéal, les eaux pluviales collectées ont vocation à être conduites à la rivière via les fossés.



Dernièrement, la société EF Études a été chargée par la commune d'effectuer des enquêtes chez les riverains des rues concernées. Il paraît évident que des branchements chez certains particuliers seront à reprendre pour séparer les eaux usées des eaux pluviales. Si cela semble être relativement simple pour les descentes de gouttières côté rue, cela est moins évident pour celles situées à l'arrière des maisons, une infiltration des eaux de pluie à la parcelle pourrait être une solution.

Le syndicat des Fontenelles, en charge de l'adduction de l'eau potable pour notre commune, profitera de ces travaux pour remplacer les conduites d'eau, elles aussi vieillissantes.

Les premiers coups de pioche sont attendus pour la fin de l'année puisque des délais incompressibles sont à prendre en compte : constitution du dossier de consultation des entreprises, lancement de l'appel d'offre, choix de l'entreprise.

Le coût estimatif de cette tranche est d'environ 1 300 000€ HT pour ce qui concerne l'assainissement.

L'Espace Naturel Sensible (ENS) « Le Coteau des Buttes »

Les parcelles qui constituent l'espace naturel sensible, d'une surface de plus de 4 hectares et propriétés de la commune depuis 1996, sont gérées en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) des Pays de la Loire et le Conseil Départemental. L'entretien de cet espace protégé est soumis à un cahier des charges précis dans le but d'y conserver la biodiversité. Divers travaux ont récemment été réalisés sur cet espace par le chantier d'insertion Les Ateliers Estim de Montbigot. Dans un premier temps, les clôtures usagées ont été retirées et les haies le nécessitant ont été élaguées, l'herbe non pâturée par les moutons d'un éleveur partenaire a été fauchée et retirée pour ne pas fertiliser les sols. Le cheminement piétonnier aux abords du site a été totalement repensé en concertation avec les techniciens du CEN et un nouveau découpage parcellaire a été créé dans le but de mieux gérer certaines espèces végétales. Dans un avenir proche, deux espaces de 25 m² vont faire l'objet d'une expérimentation : le sol y sera griffé afin de favoriser le retour de certaines espèces aujourd'hui



en dormance comme le pigamon présent sur le coteau jadis. Le coût des travaux réalisés au premier semestre s'élève à environ 15 000€ TTC financés à 60 % par le Département de la Sarthe. L'entretien annuel des parcours piétons et des parcelles pâturées, confié aux Ateliers Estim, est estimé à 4 120€ TTC.

Le 1^{er} juin, un partenariat a été signé avec le Département de la Sarthe, actant une volonté commune de protéger la faune et la flore qui peuplent cet espace.

Les Orchidées de l'ENS

Samedi 14 mai a marqué la reprise de la traditionnelle balade à la découverte des orchidées à laquelle une trentaine de personnes a pris part. Les promeneurs ont bénéficié de l'expertise d'Éric Lantuejoul, chargé de mission gestion des sites naturels - travaux du CEN des Pays de la Loire.

Orchis singe, orchis pourpre, ophrys araignée ou encore platanthère à fleurs verdâtres, autant de variétés qui ont pu être observées sous toutes les coutures sous un généreux soleil printanier. Un verre de l'amitié a été offert par l'office de tourisme Maine Cœur de Sarthe aux promeneurs à l'issue de la randonnée.



Orchis singe



Ophrys araignée



Nouveau cheminement piétonnier

Archives communales : création d'un fonds local

La commune dispose d'une part, d'archives administratives et d'autre part de documents issus d'un legs de la famille Habert. Ces derniers constituent un fonds local qu'il conviendra d'exploiter afin de profiter de ses richesses.

Un collectif d'habitants du territoire, passionnés par l'histoire locale, a été constitué par la municipalité. Ce groupe de travail, constitué de Marguerite Buchot, Jean-Louis Allichon, Nicolas Bottras, Pascal Habert, Michel Lalos, Damien Orange, Michel Terral et Thierry Trifault, souhaite partager ses connaissances de l'histoire de Ballon-Saint Mars. Si cette nouvelle aventure vous intéresse et si vous souhaitez rejoindre le groupe, vous serez les bienvenus.

Comment enrichir, conserver et permettre la consultation de ce fonds local ? Autant de sujets sur lesquels nous devons travailler et trouver des réponses. Nous envisageons des expositions à thème afin de promouvoir notre patrimoine historique et culturel.

Tout document ancien témoigne de la vie nos ancêtres. Vous avez des cartes postales, des lettres manuscrites retraçant la réalité de leur quotidien, des objets, des ouvrages, des documents liés à des transactions ou autres que vous souhaitez sauvegarder et transmettre, alors n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

Vivaces
Ballon-Saint Mars
07 50 49 41 49 - sauvagetcultivee@gmail.com
Plants potagers
Plantes aromatiques
Fraises et petits fruits

Garage Renault Galais Christophe
Route du Mans
72290 Ballon - Saint Mars
Tél. 02 43 27 22 76
Fax 02 43 27 26 71
Station Elan

L'air du temps
Salon de Coiffure Mixte
Marine Letay
6 rue Paul Ilias - 72290 Ballon
02 43 27 33 05
f L'air du temps

Travaux cimetières - Fleurissement - Embellissement

Depuis le début de l'année, nous expérimentons l'aménagement de nos 2 cimetières, en commençant par un premier quart de la surface situé à gauche en entrant dans chacun d'eux.

Entre janvier et mars, le personnel du service technique a décapé sur 15 cm d'épaisseur les pourtours de chaque tombe et disposé du terreau de plantation.

Les agents techniques accompagnés d'élus et d'habitants ont ensuite planté 2 600 plantes vivaces autour des tombes et un paillage de plaquettes de bois a été déposé afin de conserver la fraîcheur et d'éviter la pousse des mauvaises herbes. À Ballon, des massifs ont été créés au pied du mur d'enceinte.



Dernièrement, un engazonnement des allées a été effectué sur ces surfaces. Les plantations seront poursuivies à l'automne.

En ce qui concerne le fleurissement de la commune, les vasques et jardinières sont composées par l'entreprise Hervé.

Autres travaux effectués par nos agents : entretien du calvaire en bas de la rue du Vieux Tertre, réfection des

terrains de boules derrière l'ancienne mairie annexe de Saint Mars, réfection des WC publics, création d'un parking sur le parcours pêche près du moulin de Thouars.

Vers une réhabilitation du Champ de foire

Bastien Dutheil a été présent dans nos murs du 19 avril au 24 juin 2022. Étudiant à l'IUT Grand Ouest Normandie à Alençon, il avait pour mission, dans le cadre de ses études en DUT Carrières Sociales option Gestion Urbaine, un travail préparatoire concernant la rénovation des alignements d'arbres et la réorganisation du Champ de foire.

Ses recherches ont porté sur l'historique, les personnalités associées à cet espace, les événements qui s'y sont déroulés, son évolution paysagère au fil du temps. Les conseils qu'il est allé chercher auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) vont être le point de départ du projet que la commune souhaite réaliser : la réhabilitation du Champ de foire.

De nouvelles plantations (tilleuls, érables...), une réorganisation des circulations piétonnes et du stationnement, le renouvellement du mobilier urbain constituent des pistes de réflexions soumises par Bastien au conseil municipal.

Nous remercions donc Bastien pour son implication, son enthousiasme et ses propositions dans le projet de réaménagement du Champ de foire que la commune envisage de mettre en œuvre au cours du présent mandat.



Chemin de randonnée Thouars – Courtavon

Dans le secteur de Thouars et de Courtavon, un nouveau chemin de randonnée est ouvert aux marcheurs et aux vététistes ainsi qu'aux pêcheurs, (en pointillé rose sur le plan). Il a été créé en 2020 dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Le parcours débute sur la route départementale 38, qui va de Saint Mars à Marolles-Les-Braults, au niveau de Mini Castel, sur le chemin qui mène au Moulin de Thouars. Venant de Saint Mars, le chemin prend à gauche, à l'intersection avec la route qui conduit à droite à Mézières-sur-Ponthouin ; un panneau indique d'ailleurs « Parcours de pêche du Grand Thouars ».

Ce sentier est rectiligne dans un premier temps, entre champs et prés jusqu'au niveau du Moulin de Thouars que l'on découvre sur la droite. Il continue entre des haies bocagères avec quelques courbes jusqu'à une passerelle qui franchit un des bras de l'Orne Saosnoise au niveau du Grand Thouars. Ensuite, il rejoint un autre bras qui sépare notre commune de Congé-sur-Orne dont on aperçoit le clocher. Il suit alors ce bras de l'Orne Saosnoise jusqu'à une peupleraie qu'il longe puis qu'il traverse pour rejoindre le petit pont de Courtavon. La route départementale 121 est alors toute proche.

Ce chemin se situe sur des terrains privés. Il a donc fallu demander l'autorisation aux différents propriétaires ; le Conseil Départemental, la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe et la commune de Ballon - Saint Mars ont signé une convention avec chacun d'eux. Nous les remercions d'avoir donné leur accord et nous vous demandons de respecter les lieux.

C'est donc un sentier champêtre et calme, loin de tout tumulte, entre champs, prés et bras de rivière, que nous vous invitons à parcourir en toute sérénité !



UN PEU D'HISTOIRE

Cette partie de la commune était le cœur du fief des seigneurs de Thouars, comme en témoigne encore le bâtiment de la ferme du Grand Thouars et le nom des cinq lieux-dits de ce secteur qui portent le nom de Thouars. La présence de ces seigneurs remonte au XI^e siècle. Ce sont eux qui ajoutèrent le bas-côté de la nef de l'église de Saint Mars au XV^e siècle, les clefs de voûte en témoignent. Au XVI^e siècle, le manoir médiéval de Thouars fut le centre de la communauté protestante de notre contrée.

Il n'y a pas d'information quant à l'origine du terme « Courtavon ». Ce qui est avéré, c'est qu'il existait par le passé des lavoirs sur la rivière au niveau du lieu-dit Courtavon.

Journée citoyenne 2022

La commune de Ballon - Saint Mars organise **samedi 24 septembre 2022** une journée citoyenne au cours de laquelle divers ateliers vous seront proposés afin d'améliorer votre cadre de vie.

L'organisation de cette journée a déjà débuté. Une première réunion publique organisée le 30 avril dernier a réuni une quarantaine d'habitants. Nous leur avons soumis des propositions d'ateliers.

Suite à la seconde réunion du 30 juin :

Les propositions suivantes ont été retenues mais pourront être enrichies par vos suggestions :

- rénovation de la petite maison en bois, la peinture des bancs et petites tables de pique-nique de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter, peinture des contremarches (accès restaurant et terrasses) ;
- réalisation et rénovation des décorations de Noël ;
- nettoyage de la bibliothèque ;

- ramassage ;
- clôture d'espaces communaux destinés à de l'écopâturage ;
- remise en état du talus place de l'École ;
- terrain de boules (champ de foire) ;
- réalisation du plat principal du repas commun, mise en place de la salle, pot d'accueil et pot de fin d'ateliers.

Comme lors de la précédente Journée Citoyenne, chaque participant apportera, dans la mesure de ses possibilités, une entrée ou un dessert à partager lors du repas pris en commun.

Une nouvelle réunion aura lieu début septembre. À cette occasion la liste des ateliers sera arrêtée.

Nous vous attendons pour partager en toute convivialité des moments de joie, il n'est pas trop tard pour vous inscrire en mairie ou par mail elus@ballonsaintmars.fr.



L.C

CABINET LEROY-COCHET

Assurances

cabinet.leroy.cochet@mma.fr

1, rue du Général Lerlerc

72290 BALLON - ST MARS

Tél. : 02 43 27 30 29

Fax : 02 43 27 23 99

C.C. SUPER U

72380 STE-JAMME/SARTHE

Tél. : 02 43 29 03 07

Fax : 02 43 29 04 96

ZAC de l'Épine

72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE

Tél. : 02 43 27 26 47

Fax : 02 43 27 27 05

M

M

A

N° orias 11060358 • 15001362 - www.orias.fr

La Pharmacie

votre espace de santé

72290 BALLON - ST MARS

Tél. : 02 43 27 30 39

www.pharmaciedeballon.fr

Nouvelles maraîchères à Ballon – Saint Mars

La production d'aliments de qualité en circuit court fait son chemin. Ainsi deux nouvelles entreprises maraîchères viennent de s'installer dans notre commune et commencent à proposer leurs productions.

Nelly Choplain a parcouru le monde et travaillé dans des petites fermes en Amérique Centrale, en Californie et au Canada pendant 15 ans, se formant ainsi au maraîchage. De retour en France, elle a débuté son activité maraîchère autour du Mans il y a 4 ans. Native de Congé sur Orne et scolarisée à Ballon, elle revient au pays et s'installe en novembre 2021 sur une parcelle de 4 ha à la sortie de Ballon - Saint Mars, à 400 m environ de la gendarmerie, sur le coteau de Ballon.

Riche de son expérience acquise outre-Atlantique et d'un stage pay-san créatif dans le cadre de la CIAP, Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne, dans le Maine et Loire au sein d'une exploitation dédiée à la culture des petits fruits, elle arrive dans notre commune. Elle propose des plants de légumes d'été, de fleurs et de plantes aromatiques et médicinales. Elle vend aussi des plantes fraîches aromatiques, des tisanes et des salades. Pour ce qui est des petits fruits, elle proposera dès cet été des fraises à la cueillette, l'an prochain des framboises et dans 2 ans des cassis, des myrtilles et des groseilles. Les arbustes sont plantés, il reste à leur donner le temps de croître pour produire de façon significative.

Toutes les productions proviennent de semences ou de plants qui sont issus de l'agriculture biologique et paysanne comme d'ailleurs aussi les amendements. Elles sont cultivées dans le respect du vivant et de la biodiversité.

Une serre permet la production des plants alors que les petits fruits ainsi que les plantes aromatiques et médicinales se développent en plein air. Le travail est en grande partie artisanal et manuel.

Nelly Choplain commercialise sa production de plants ainsi que de plantes aromatiques et médicinales d'avril à la mi-juillet sur deux marchés au Mans, le samedi au Pâtis - Saint Lazare et le dimanche aux Jacobins ; elle réalise aussi trois jours de vente sur son site de production, le dernier étant début mai. Elle va ouvrir une entrée avec un petit parking sur la D 300, ce qui rendra plus facile l'accès à son exploitation pour la cueillette des fraises dès l'été 2022 et des autres petits fruits les années à venir. Enfin, elle commercialise sa production auprès de restaurants, notamment un restaurant étoilé du Mans. La dynamique de son activité va se traduire par l'utilisation de la seconde moitié du terrain qu'elle a acquis et qui est actuellement en reconversion bio. Elle envisage aussi de réaliser un forage pour alimenter en eau les végétaux. Elle a en tête la production de petits fruits séchés et la plantation d'arbre fruitiers.

Alors, venez rencontrer Nelly Choplain ! Vous pourrez mesurer toute l'énergie qu'elle déploie dans son activité ainsi que sa volonté de produire des végétaux de qualité pour notre bien être, dans le respect de la nature.

« Vivaces »

Le Clos du Ram, Ballon - Saint Mars.

Téléphone : 07 50 49 41 49

Courriel : sauvagecultivee@gmail.com



O Saveurs Eden

Serge Servan installé à la Réunion, puis sur Le Mans depuis plus de 3 ans, cherchait un nouveau local pour implanter son activité commerciale et son unité de production dans notre commune. Il est maintenant installé 40 rue de Moulins sur le site de l'ancien Écomarché.



« O Saveurs Eden » vous propose des rhums arrangés exotiques à base d'alcool de canne à sucre, des confitures d'agrumes et de l'épicerie fine de condiments qui vous feront voyager vers les îles. Entreprise de trois salariés, « O Saveurs Eden » est également présente sur les foires (3 jours de la Ferté-Bernard, 4 jours du Mans), sur les salons (sur toute la France, Salon de l'Agriculture à Paris) et sur les plages de Normandie l'été.

Pour plus d'informations, vous pourrez découvrir l'entreprise sur le site OsaveursEden.fr et utiliser le click and collect : info@osaveurseden.fr.



Nathalie Simon est originaire des Ardennes. Elle a obtenu un DESS de management des entreprises à l'issue de ses études. Après une carrière de manager de projet dans le secteur des transports urbains, notamment à l'étranger, elle a décidé de changer d'activité en 2018. Elle s'est alors formée dans le domaine du maraîchage en préparant un BP REA, Responsable d'Entreprise Agricole. Ayant obtenu cette certification, elle a participé à de nombreuses formations, entre autres dans les domaines de la permaculture, du maraîchage bio, de la biologie des sols, de la culture du blé et la préparation du pain, de l'herboristerie, de la taille et du greffage des végétaux. Elle a aidé au démarrage de trois fermes.

Ensuite, elle s'est mise en recherche d'une ferme avec des bâtiments de caractère et une superficie lui permettant de créer une exploitation maraîchère. Il lui fallait aussi des terres dont l'état soit compatible avec le développement de cultures biologiques. Après avoir parcouru la France, en octobre 2020, elle acquiert la ferme de Poissac avec sept hectares de prairie, route de La Bignonnière. Restant dans l'esprit de sa formation initiale, elle construit son projet par étapes en dégageant des priorités. À l'automne 2021, elle fait construire une serre de 920 m² qui est automatisée pour l'aération et l'arrosage.

Son exploitation produit des légumes d'été et d'hiver : tomate, salade, concombre, courgette, radis, céleri, différents choux, petit pois, brocoli, haricot, carotte, chou fleur, poireau, pomme de terre, courge, bulbe, betterave... et cette liste n'est pas exhaustive ! Elle produit aussi des fraises et framboises ainsi que des plantes aromatiques et médicinales. Une centaine de porte-greffes ont été plantés en vue d'obtenir des arbres fruitiers qui s'ajouteront aux arbres fruitiers anciens déjà présents.

La production à Poissac a débuté en mai cette année. La vente se fait sous forme de paniers préparés par la productrice, correspondant à la consommation de 2 à 4 personnes pour une semaine. Ils sont pour l'instant disponibles à la « Ferme des Jenuries » à Souillé, au Tabac presse de Ballon et au Saint Ellier ; ces paniers sont à commander à l'avance. La vente directe sur le site de Poissac a débuté fin mai, le mercredi après-midi, et des paniers préparés sur commande sont aussi disponibles le samedi matin.

Dans l'avenir, Nathalie Simon envisage développer la production de fruits, réaliser une mare pour les besoins en eau de son exploitation, créer un poulailler, produire du miel... ses projets son nombreux.

Quel travail dans le cadre d'une agriculture durable et bio a été réalisé dans la ferme de Poissac depuis bientôt deux ans ! Les productions proposées sont le fruit d'un projet construit, réfléchi et soucieux de notre environnement.

Alors, venez à la ferme de Poissac rencontrer Nathalie Simon et découvrir ce qu'elle cultive et comment elle produit... et puis, régalez vous !

« Résilisens »

Lieu-dit Poissac, Ballon - Saint Mars.

Téléphone : 06 10 03 03 82 / Courriel : resilisens@gmail.com

Site : <https://www.resilisens.com>

La ferme de Poissac propose aussi trois chambres d'hôtes et le service de table d'hôtes.

Plomberie longonienne - 2CPE Bat

De formation chauffagiste, Arnaud Hardy, a créé son entreprise, **2 CPE BAT** (La Plomberie Longonienne) en 2016 à Mamers. Habitant à Ballon-Saint Mars, Arnaud avait le projet de développer un établissement local en créant un second bureau ainsi qu'un showroom. Choses faites depuis octobre 2021, il vous accueille dans son nouveau local situé 40 rue de Moulins. Accompagné de ses onze salariés dont deux secrétaires et un apprenti en électricité, il vous conseille et réalise vos travaux de chauffage, climatisation, plomberie et électricité. Arnaud se présente comme un spécialiste de « la salle de bain de A jusqu'à Z ». L'entreprise dispose de diverses certifications et qualifications notamment RGE Eco-artisan.

Vous pouvez le contacter via l'adresse mail : 2-cpe-bat@orange.fr



Les Patines de Céline

Originaire de Ballon - Saint Mars, Céline Garnier a passé 22 ans de sa vie professionnelle dans le domaine du prêt à porter. Passionnée de bricolage, Céline a sauté le pas de la reconversion professionnelle en créant sa propre activité de relooking de meubles sous le statut de microentreprise. Son souhait est d'offrir aux meubles remisés au grenier une nouvelle jeunesse. Céline relooke et embellit tout type de meubles, mais pas seulement, elle détourne avec astuce leur fonctionnalité première en leur donnant une seconde vie. Nous lui souhaitons pleine réussite.

Vous pouvez la contacter via l'adresse mail : lespatinesdeceline@gmail.com



Nouveaux gérants Carrefour Contact

Sabrina et Nicolas Lecaude ont succédé à Thierry Lebert à la tête du supermarché local depuis février 2022. Le couple gère désormais deux supermarchés sous l'enseigne Carrefour Contact, le premier à Sougé-le-Ganelon depuis 2019 et le second, ici, à Ballon-Saint Mars. Sabrina possède une expérience de 19 ans au Carrefour du Centre Sud. Nicolas a travaillé durant 17 ans au centre E. Leclerc du Mans. Parents de deux adolescents, le couple envisage d'emménager sur la commune avant la prochaine rentrée scolaire. Présents au quotidien dans le magasin avec leurs sept employés, dont un apprenti, Sabrina et Nicolas ont la volonté d'apporter un service de proximité à leurs clients. En septembre, une nouvelle apprentie en Bac Pro Commerce viendra compléter l'équipe du supermarché local.

Pour tout renseignement, vous pouvez les joindre par mail : sabrina_lecaude_1@carrefour.com



Aline, Johanna, Timothé, Nicolas, Sabrina (et absents sur la photo : Gwendoline, Elodie, Hugo et Denis).

Des services en ligne

Dans le but de faciliter l'accès des familles aux services périscolaires et de simplifier leur gestion par les agents de la commune, des sociétés proposant des logiciels adaptés ont été contactées. C'est finalement la société Abélium qui a été retenue par la commune, elle propose la solution logicielle simplifiant le plus l'accès aux services pour tous.

Après deux journées de paramétrage, une session de formation de quatre jours en visioconférence a permis aux gestionnaires des services Nicolas Botras, Valérie Galais-Mahé et Thomas Marchand, à l'adjoint en charge des affaires scolaires Pierre Etcheberry, mais également aux agents des services de restauration, d'animation et d'accueil périscolaire de se familiariser avec ce nouvel outil, de découvrir ses possibilités et de manipuler les outils de pointage nécessaires.



Domino Web et Diabolo permettront dès la mi-juin aux parents d'inscrire leur famille et leurs enfants en ligne (ordinateur, tablette ou smartphone) grâce au portail famille. Ils pourront, après avoir fourni les documents nécessaires, inscrire ensuite leurs enfants dans les différents services périscolaires et réserver les créneaux d'accueil périscolaire.

Pour faire découvrir le portail famille et en expliquer le fonctionnement aux parents, une réunion d'information a été organisée le 7 juin.

Pour ne pas pénaliser les parents ne disposant pas des outils nécessaires pour utiliser le portail famille, il sera toujours possible d'inscrire les enfants auprès de l'accueil de la mairie (sur rendez-vous).

L'absence de certains documents ou de certains renseignements ne permettant pas l'accès aux services, les familles devront obligatoirement compléter leur dossier avant toute inscription.



Organisation du temps scolaire

Initiée suite à une demande récurrente de parents d'élèves, l'enquête sur l'organisation du temps scolaire préparée par les élus, les parents, les enseignants et les personnels a fait apparaître une majorité de parents (malgré une participation un peu faible) et d'enseignants en faveur de la semaine de quatre jours. Le conseil d'école réuni le 3 mars 2022 et le conseil municipal réuni le 29 mars ont validé ce choix et adressé conjointement une demande de dérogation auprès du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Sarthe.

Sans préjuger de l'autorisation du DASEN, une information des parents a été effectuée afin qu'ils puissent rapidement prendre les dispositions nécessaires pour la prochaine année scolaire.

Élus, parents, enseignants et personnels communaux souhaitant poursuivre les activités sur la pause méridienne en raison de leur richesse et de leur qualité, une rencontre avec la CAF a été organisée afin de mieux percevoir l'organisation possible et ses contraintes ainsi que les implications financières du changement opéré. Pour prétendre à une aide financière de la CAF, la durée d'activité pour chacun des groupes de restauration doit être au minimum d'une heure. La dotation de l'État accompagnant la mise en place des TAP pour les communes dont les écoles fonctionnent sur 9 demi-journées ne sera bien évidemment plus attribuée à Ballon-Saint Mars.

Une rencontre avec la directrice de la Maison des Projets et le responsable du pôle enfance – jeunesse a permis de confirmer que les mercredis loisirs accueilleraient les enfants de notre école publique de la même façon que ceux des autres communes dans le cadre de leur capacité d'accueil. La surfacturation imposée aux enfants des



communes de Lucé-sous-Ballon et Congé-sur-Orne situées hors communauté de communes Maine Cœur de Sarthe devra, quant à elle, être évoquée lors de discussions intra et inter communautaires.

Afin de définir les prochains horaires de fonctionnement de l'école et plus précisément de chacun des sites, différentes rencontres avec les personnels enseignants, communaux et d'animation ont permis de tenir compte des différentes contraintes des services : augmentation du temps de classe de ¾ d'heure par jour, durée d'activité minimale d'une heure pour prétendre à un financement de la CAF, temps de restauration (2 services), temps et horaires de transport...

Ces concertations ont permis d'aboutir à une organisation présentée en commission scolaire le 7 juin 2022, validée par le conseil d'école du 14 juin et déposée auprès des services de l'Inspection Académique le 17 juin. Elle sera effective à partir de la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2022.

Rénovation énergétique

Site rue du Général de Gaulle

2^{ème} tranche

Après deux appels d'offre infructueux, les six lots proposés aux artisans ont enfin trouvé preneurs. Les travaux d'un montant d'environ 270 000 € ont démarré fin juin (sanitaires et hall) et vont se poursuivre durant la première période de l'année scolaire 2022-2023 et les vacances de la Toussaint (classes). Afin de perdre le moins de temps possible, les travaux s'effectueront par tranches de 2 classes. Pendant la période où les locaux seront indisponibles, les élèves seront relogés dans les deux pièces de la salle multi-activités voire dans la classe SCAN du site de la maternelle si nécessaire.

Au programme de ces travaux : remplacement des menuiseries, réfec-

tion des sanitaires ; pose de carrelage dans les sanitaires, le hall, les bureaux et annexes ; pose de sol souple dans les classes ; réduction de la surface des baies et reprise de l'isolation ; pose de volets roulants ; création d'une issue de secours dans chaque classe ; réfection des peintures extérieures et intérieures...

Ce vaste programme, première étape d'une future réorganisation de l'école, doit rendre ce site plus confortable pour les élèves et les personnels mais aussi le rendre moins énergivore.

Après les vacances de la Toussaint, sauf retards dus aux délais de livraison des marchandises, les enfants pourront travailler dans un site totalement renouvelé.

Bonne route Céline !

Enseignante en maternelle depuis 2005 puis Directrice de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter depuis septembre 2013, Céline Vavasseur a décidé de poursuivre son chemin vers d'autres horizons. Attachée aux petits voire aux tout-petits, toujours souriante et dynamique, elle a éveillé, rassuré, consolé, cajolé, mouché, soigné et embrassé quand c'était encore possible grand nombre de petits



élèves de notre commune. Elle a dédramatisé leur entrée dans la vie scolaire en mettant en place des visites des familles mais également des passerelles avec le pôle petite enfance de la communauté de communes permettant ainsi des premières rentrées scolaires sereines et apaisées.

Depuis 2013, elle a assumé la direction d'une école au fonctionnement compliqué en raison de la multiplicité et de l'éloignement des sites ainsi que de la nécessité d'un transport scolaire. Elle a participé à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires. Elle a dû faire face à une première fermeture de classe, une seconde mais aussi aux années COVID avec des changements réguliers de protocole sanitaire et des procédures administratives incessantes et chronophages. Nous savons, les temps de décharge de direction étant très insuffisants, qu'elle a mis beaucoup d'énergie et de son temps pour que notre école fonctionne le mieux possible.

Ses échanges constructifs avec les élus et les personnels de la commune ont permis de surmonter toutes ces difficultés et d'assurer une vie scolaire sereine à nos écoliers.

Nous regrettons son départ et la remercions pour son engagement et son implication au service de notre école publique et de ses élèves.

**JEUX
CARACOL**



Alain Plumas - Gérant

18, rue du 14 juillet
93310 Le Pré Saint-Gervais

Tél./Fax : +33 (0)1 48 40 21 37
Mobile : +33 (0)6 82 94 41 25
E-mail : alainplumas@jeux-caracol.com

LES JEUX GRANDEUR NATURE

Internet : www.jeux-caracol.com



Crédit Mutuel

7 B Place de la République, 72290 Ballon - Saint Mars

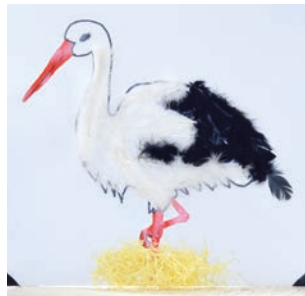
Dépaysements au restaurant scolaire

Mis en sommeil pendant la crise sanitaire, les repas à thème ont à nouveau fait voyager nos écoliers cette année. Il ne sert à rien de partir bien loin pour découvrir de nouvelles saveurs, c'est pourquoi l'équipe de restauration et l'équipe d'animation ont décidé de faire découvrir la gastronomie française aux rationnaires du restaurant scolaire.

Le 3 février, les enfants ont pu découvrir les saveurs de l'Alsace dans une salle décorée de cigognes, bretzels et Alsaciennes avec leurs coiffes traditionnelles. Tous ces objets avaient été réalisés durant les temps d'activités périscolaires sous la houlette de l'équipe d'animation.

Au menu ce jour-là : apéritif alsacien (jus de pomme et bretzels), choucroute, munster et strudel.

Contrairement aux pronostics des équipes, la choucroute remporta largement les suffrages devant le strudel pourtant délicieux avec ses pommes et ses raisins !



Le 3 juin, c'est vers le sud-ouest que sont partis les enfants, à la découverte du Pays Basque et de ses spécialités culinaires. Dans une salle décorée de piments, croix basques, maisons traditionnelles et autres objets symboliques de cette région fabriqués pendant les TAP, les enfants vêtus de rouge (foulard et béret) et blanc (tee-shirt), couleurs traditionnelles de célèbres fêtes du Pays Basque ont découvert le menu préparé par l'équipe de restauration :

- Tortilla accompagnée d'une sangria sans alcool.
- Axoa de veau et sa pipérade.
- Tomme de brebis basque.
- Gâteau basque à la confiture de cerises noires.

Tous ces plats ont été appréciés et savourés sans modération avec une mention particulière pour le piment « des squelettes » (traduction locale) que les enfants ont souhaité goûter pur en dose adaptée bien sûr !

Ces repas à thème sont une vraie richesse pour les enfants qui découvrent de nouvelles saveurs grâce à l'équipe de restauration mais aussi d'autres régions et leur patrimoine culturel grâce à l'équipe d'animation. Merci à elles pour la préparation et mise en place de ces animations toujours très appréciées des enfants.



Repas basque

Arrivée de Thomas Marchand au restaurant scolaire

Afin de pallier l'absence de Camille Grudet partie vers d'autres horizons, la commune a procédé au recrutement d'un nouvel agent polyvalent chargé du service restauration. Après un entretien individualisé avec de nombreux postulants, le jury composé d'élus et de responsables du service restauration a décidé de retenir la candidature de Thomas Marchand.

Âgé de 37 ans, en couple et père de deux enfants, il réside sur la commune de Souillé et est très attaché à notre territoire. Après avoir suivi des études en hôtellerie-restauration, il a obtenu un BTS puis une licence pro dans cette spécialité. Les études n'étant pas suffisantes pour faire un bon cuisinier, il a fait sept ans de saisons en restauration avant de se poser trois ans en tant que responsable d'équipe de restauration dans une société préparant des repas pour des entreprises ou collectivités.



Cécile Laurent et Thomas Marchand

Désireux de retrouver une restauration à taille plus humaine, il a été attiré par la proposition de notre commune. L'implication dans un service public et la polyvalence du poste ont conforté son choix.

Polyvalent, Thomas devra l'être car les tâches qui lui sont confiées sont multiples : aide ou remplacement de la cuisinière, préparation des menus, commande et gestion des stocks de denrées alimentaires, suivi sanitaire HACCP, mise en place d'animations (tri, lutte contre le gaspillage, repas à thème...), prévention des risques pour le personnel en qualité d'assistant de prévention, suivi du service de portage à domicile en lien avec l'EH PAD...

Malgré tout le travail à accomplir, Thomas souhaite poursuivre et amplifier l'approvisionnement en produits locaux et de qualité. L'obtention de la quatrième fleur de la charte qualité/proximité du Pays du Mans est pour lui un objectif prioritaire. La participation à la construction d'un nouveau restaurant scolaire sera sans nul doute une expérience enrichissante lors de laquelle il pourra faire profiter la commune de ses compétences.

En poste depuis le 10 février 2022, Thomas a su rapidement s'intégrer à l'équipe en place accompagné en cela par Cécile Laurent, cuisinière et Valérie Galais-Mahé, responsable du service.

Nous lui souhaitons la meilleure réussite possible dans ses fonctions.



Nouvelle sauteuse acquise par la commune

Pascal LABELLE
Dépannage Installation
Plomberie - Chauffage - Electricité

02 43 29 15 33
06 70 34 43 37

72290 BALLON - ST MARS
pascal.labelle72@yahoo.fr



LC MENUISERIE
MENUISIER, EBENISTE, AGENCEUR

FABRICATION SUR MESURE,
CUISINE, DRESSING, ESCALIER
POSE TOUTES MENUISERIES

LUDOVIC CHASSEVENT

06 15 78 53 64
La paquerie - 72290 Ballon - Saint Mars

contact@lcmenuiserie.fr
www.lcmenuiserie.fr



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE



Éric GAULUPEAU



Chauffage toute énergie, aménagement salle de bain, installations et dépannage, ramonage, traitements des eaux...

06 84 47 85 67 - 02 43 27 36 32
La Chabossière - 72290 Ballon - Saint Mars
eric.glp63@gmail.com

Bretelle et Garance

Le groupe (mot valise composé de groupe et couple) Bretelle et Garance se produira le jeudi 25 août 2022 dans le cadre de sa tournée à vélo. Sollicitée en premier lieu, la commune a présenté ce projet à l'association Sports et Loisirs qui a choisi d'organiser la venue du duo composé de Vincent Ruche et de Lise Moulin. Le nom de cette dernière n'est pas inconnu au sein de la commune, puisque ses grands-parents, Marie-Louise et Bernard Moulin, ont vécu à Saint-Mars-sous-Ballon et s'étaient engagés dans le milieu associatif local. Bretelle et Garance, ce sont « deux voix, un accordéon, accompagnés d'un cousin, d'une sardine de camping et d'une boîte d'allumettes. Les chansons parlent de la terre, des soirs que rien n'arrête, des femmes et des hommes qu'on regarde, d'Antigone. Elles se jouent des formes et des codes. Du recueillement méditatif à la transe polyphonique, c'est un spectacle résolument lumineux ».

Jeudi 25 août 2022, 20h, cour de l'ancienne mairie de Saint Mars. Spectacle au chapeau.



Restauration du calvaire situé au pied du château

Lorsque vous arrivez d'Angleterre, de Normandie, de Mangers, vous le voyez au pied du Château de Ballon ! Dans le virage, lorsqu'on aborde la « grande côte » de la D300 et qu'on laisse à droite le Vieux Tertre, chacun peut voir le calvaire qui fait partie des paysages de notre quotidien et du patrimoine de la commune.

Ce calvaire fut inauguré 26 mars 1894, lundi de Pâques, à la suite d'une Mission des frères Capucins, religieux de la famille franciscaine. À cette époque, durant environ une semaine, des religieux extérieurs à une commune venaient dans les paroisses rurales pour animer et prêcher une retraite spirituelle ; celle-ci donnait lieu à des moments de prières dans les églises, à des processions et à des conférences. Souvent, une croix ou un calvaire était érigé à la fin de la Mission, en un lieu public, souvent à un carrefour ; ce monument constituait un mémorial de la Mission. Dans les années 1960, ces Missions sont tombées en désuétude.

Le calvaire au pied du Château est constitué d'un Christ en croix, avec un serpent au bas de la croix, et des statues de la Vierge, de Marie Madeleine et de Saint Jean.

Le 24 janvier 2021 vers 11 h, un véhicule venant de La Rue d'Orne et se rendant à Ballon-Saint Mars a effectué une sortie de route au niveau du calvaire, heurtant son mur d'enceinte. Le conducteur s'est déclaré auprès de la mairie, ce qui a engendré un constat amiable et une prise en charge du sinistre par les assurances. Le mur a été



restauré puis la végétation qui avait envahi la parcelle du calvaire a été taillée par les services techniques de la commune.

Par ailleurs, une des statues, celle de Saint Jean à droite de la croix, avait été renversée. Elle a été mise en lieu sûr et sera bientôt replacée.

Comme on peut le voir sur la carte postale ancienne, envoyée en 1930, l'histoire de ce calvaire s'est accompagnée de changements : il existait initialement un portail et des grilles au-dessus des murs latéraux, les piliers de part et d'autre du portail étaient plus élevés qu'aujourd'hui. Dans le cadre de la restauration initiée par le Conseil Municipal, la réalisation d'un nouveau portail a été votée et celui-ci sera posé dans les prochaines semaines.

Pour conclure, lors de la journée citoyenne du 24 septembre 2022, il est aussi envisagé qu'un groupe de volontaires travaille dans l'enclos du calvaire pour redonner à ce monument tout son lustre d'antan !

Bibliographie : Guide du voyageur à Ballon et Saint-Mars-sous-Ballon par un Ballonnais (page 24) - 1898 édition originale et Hachette Bnf pour la réédition.

Lucien en résidence en Maine Cœur de Sarthe

Un projet de résidence d'artiste à l'initiative de Sarthe Lecture a réuni six bibliothèques du territoire Maine Cœur de Sarthe. Lucien Chénne, chanteur-auteur-compositeur a été choisi car nous souhaitons retrouver du lien par l'intermédiaire de la musique après avoir été très éprouvés par la Covid. La mission de Lucien Chénne : initier des collégiens, clubs de foot, habitants mais aussi les bibliothécaires à la création de chansons lors d'ateliers d'écriture. À Ballon-Saint Mars, nous avons choisi deux partenaires : l'épicerie solidaire et le collège René Cassin.

Deux après-midis festifs à l'épicerie solidaire où les mots d'ordre étaient convivialité, musique, chansons et échanges. Des moments appréciés par les participants, trop souvent éloignés du monde culturel.

Puis notre artiste aura été en immersion pendant quatre journées avec des jeunes du collège René Cassin : 30 élèves de 5^{ème} et 12 de classe ULIS. Accompagnés de professeurs, de bénévoles et de Lucien, les collégiens se sont plongés dans l'univers des mots, des rimes, des couplets et autres refrains lors d'ateliers d'écriture.

Un fil conducteur pour cette semaine : les Héros.

De nombreux intervenants, les héros du quotidien, sont venus parler de leur métier, les gendarmes et Perrine la maraîchère, ou d'une activité qu'ils exercent avec passion : la vannerie, l'apiculture, les cadran solaires et la fonderie d'Antoine.

Au 3^{ème} jour, quatre « historiens locaux », ont partagé leurs recherches et leurs connaissances sur les Héros de notre commune : Marguerite Buchot, Pascal Habert, Nicolas Boltras et Thierry Trifault.

Journée racontée par Pascal :

Deux groupes de collégiens de 20 élèves en 5^{ème} ont été accueillis à la mairie dans le cadre du projet « Héros » développé au collège avec Lucien Chénne. Les élèves et leurs enseignants ont rencontré des personnes de la commune ayant des connaissances à propos de l'Histoire de notre village.

Par petits groupes, ils ont pu visiter les archives de la commune et consulter des documents originaux comme le plan de construction

de leur collège ; ils ont aussi pu voir le registre de délibération de conseil municipal retraçant la séance du 23 août 1944 où il a été décidé que la « Grande rue » prendrait le nom de « Rue Paul Ilias », ce héros de la Résistance fusillé par les Allemands 15 jours plus tôt. Outre Paul Ilias, trois autres héros ont été présentés aux collégiens : Andréas Valiquet qui créa deux écoles dans la paroisse de Saint Mars au 17^{ème} siècle, Louis Coutard général d'empire et bienfaiteur de Ballon, François a'Weng combattant de la seconde guerre mondiale puis haut fonctionnaire et à l'origine de la restauration du château de Ballon à la fin des années 50.

Les collégiens très intéressés ont pu échanger avec leurs interlocuteurs et découvrir que leur commune avait ses héros ! Ils ont pu aussi recueillir des éléments qui leur permettront de réaliser des affiches et plus tard des plaquettes de présentation sur plexiglas de ses héros.

La bibliothèque leur a été présentée et le fonctionnement expliqué par deux bénévoles : Pierre et Thierry.

Le dernier jour a été consacré à la restitution avec une production d'écrits découverts lors de l'exposition le jour du concert mais aussi deux chansons.

Une semaine intense et très riche d'enseignements pour les jeunes mais aussi un travail de préparation remarquable des enseignantes très impliquées dans la résidence d'artiste. L'aide des bénévoles a été appréciée par les collégiens et Lucien Chénne lors de l'encadrement des ateliers ou la distribution quotidienne d'une collation.

Un grand merci à tous pour ce travail collectif formidable qui a suscité de nombreux retours positifs.

Dernière étape : le concert. Une réussite totale avec plus de 200 personnes présentes, la diffusion d'un diaporama, l'exposition des écrits... puis l'interprétation par les collégiens et Lucien Chénne, accompagnés au piano par Clarisse Lucas, professeur de musique, de deux chansons magnifiques sur les gendarmes et les abeilles. Moments d'intenses émotions partagés avec le public lors de remerciements des jeunes à Lucien pour cette belle semaine de travail. Le concert de notre artiste et de ses deux musiciens débordants d'énergie qui a suivi a mis une belle ambiance dans la salle.



Patrick Hervé
PAYSAGISTE

- Taille de haies • Débroussaillage •
- Tonte • Élagage • Aménagements •
- Engazonnement •

Services
à la personne :
Déduction fiscale

« La Roulerie » 72290 BALLON - SAINT MARS • 02 43 25 29 81 - 06 60 07 86 58

Fête de fin d'été

Samedi 27 août 2022

La fête de fin d'été se déroulera le samedi 27 août 2022 à compter de 16 h 30 au donjon de Ballon.

Convoité depuis plusieurs années par la commission animation, le trio masculin **Garçon s'il vous plaît** servira son tour de chant a cappella sur un plateau à trois occasions lors de cette journée de fête. Le trio voyage léger car il ne dispose, pour conquérir son public avec ses chansons à la carte, que des voix de ses trois membres, accordées au diapason, et propose un cocktail subtil où se mêlent répertoire classique, chanson française et grandes musiques de films.

Les comédiennes de la compagnie **Heidi a bien grandi** qui joueront leur spectacle Donjon et Pigeon, voyagent elles aussi léger. Leur spectacle, un « conte jeune public pour adultes » tient dans une valise qu'elles ne quittent pas d'une semelle. Seulement, lorsqu'elles l'ouvriront sur scène, elles s'apercevront que ce n'est pas la bonne. Il leur faudra alors composer avec ce que contient le mauvais bagage. Elles devront donc réussir à retracer la vie de la princesse Benjandra sans marionnette, sans perruque, sans costume mais avec une imagination débordante.

Un apéritif sera offert par la commune à compter de 18 h 30 dans la cour de la mairie suivi d'un repas froid, proposé par le comité des fêtes. Les trois serveurs de **Garçon s'il vous plaît** agrémenteront ces temps d'échanges et de partage.

Pour clore cette soirée, les participants seront invités dès 21 h à découvrir le spectacle **HIC**, de la compagnie **Heidi a bien grandi**. Cette fois, pas de conte de fée mais du théâtre musical burlesque autour du zinc d'un bistrot. **HIC**, ce sont « des personnages bien trempés, qui nous servent avec humour des chansons de leur cru, de la musique, des tranches de vie gratinées, des amitiés, de la poésie, des verres à pied, des calembours et des cacahuètes ». Les musiques et chansons originales sont portées par quatre voix, un tuba, une clarinette, un accordéon et un comptoir à percussions.



Garçon s'il vous plaît



Donjon et pigeons

© Alain Bédère



HIC



Regards sur Cuba

Une soirée cubaine a été organisée le 1^{er} avril dernier à la salle polyvalente à l'initiative de l'Association Sports et Loisirs. Jean-Louis Allichon a repris son habitude de présenter ses voyages aux habitants. À cette occasion, il a pu présenter le diaporama qu'il a réalisé suite à son voyage de 2019 à la découverte de la plus grande île des Antilles, considérée jadis comme la « Perle de l'Empire colonial espagnol ».



Les images ont défilé au rythme des entraînantes musiques locales et des commentaires en direct portant sur les campagnes, sur les villes et leur patrimoine, sur le mode et le niveau de vie de ses 11 millions d'habitants. L'Histoire de l'île, le castrisme et le système politique actuel ont également été évoqués lors de cette présentation, Jean-Louis Allichon étant attaché à partager, en plus de ses belles images de voyages, l'Histoire locale. Cela a encore été le cas lorsqu'il a présenté les paysages de la baie des cochons et évoqué la tentative d'invasion de l'île diligentée par le gouvernement américain en avril 1961.



La soirée aura également été l'occasion de déguster du « riz antillais » préparé par les cuisinières de l'association. En cette circonstance, la dégustation de cocktail (mojito), de rhum et de jus de fruits tropicaux s'imposait, avec modération, cela va sans dire !

Nombre de questions ont été posées par le public qui a particulièrement apprécié cette soirée, occasion de retrouvailles pour certains.

O'BISTRO DU ST ELLIER
Restaurant - Bar - Traiteur
Richard GAUTELIER
3 et 5 rue François Nicolas 72290 Ballon-Saint Mars
02 44 81 23 10 - 06 23 85 94 10
o.bistro.du.saint.ellier@gmail.com - obistro-du-saint-ellier.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h mercredi jusqu'à 20h

RAYER THOMAS
ISOLATION - FERMETURES - AGENCEMENT
Cloisons - Faux plafonds
Menuiserie intérieure - extérieure
Rénovation de vérandas
Aménagement intérieur
72290 BALLON - SAINT MARS
06 88 47 90 44

Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici
Votre agence à Ballon-St Mars
Tél. 02 43 27 32 31
groupama.fr
Accueil le mardi et vendredi
sans rdv le matin et sur RDV l'après midi

BHBC

Soulagement et fierté pour le BHBC.

Soulagement car l'inquiétude était grande en début de saison, de voir un désintérêt pour le sport collectif en général et pour notre club en particulier après deux saisons très difficiles voire nulles sur le plan sportif et événementiel. Mais le BHBC a su se mobiliser, retrousser ses manches et rebondir fortement.

Grâce aux efforts de tous pour maintenir un niveau d'activités optimum au club durant la crise sanitaire et à l'effort financier très important qu'a consenti le BHBC en proposant un tarif unique de 20€ à tout renouvellement de licence, nous avons vu nos effectifs atteindre le chiffre de 103 licenciés, chiffre le plus haut depuis la création du club en 2013. L'effort financier important a été en partie comblé par les 42 créations de licences cette saison. Du jamais vu, surtout chez les très jeunes enfants, Babyhand et -9 mixtes, ce qui montre le besoin de la population en matière d'activité sportive pour les enfants.

Soulagement encore car nous avons pu enfin organiser la soirée du club et proposer à 132 convives un repas et une soirée dansante animée.

Fierté, car pour la première fois de son histoire, notre club, par l'intermédiaire de son équipe -17 féminines, a remporté le titre de champion de Sarthe à l'issue d'une magnifique rencontre, menée, contrôlée et maîtrisée de la première à la dernière seconde. Je félicite toutes ces joueuses ainsi que Cyril et Dominique leurs coaches pour cette magnifique saison, tout le travail accompli durant la saison et cet admirable résultat.

Rien ne pouvait faire plus plaisir au Président que j'étais et qui a quitté ses fonctions à l'issue de l'assemblée générale du 4 juin 2022, que de passer le flambeau à une nouvelle équipe dirigeante à laquelle je souhaite le même plaisir que j'ai pu éprouver au cours de ces neuf saisons passées au BHBC.

Merci à toutes les personnes que j'ai pu rencontrer, qui nous ont aidés et qui nous ont fait confiance pour mener à bien nos missions. N'hésitez pas à venir rencontrer les dirigeants et entraîneurs dès la rentrée de septembre à la halle aux sports de Ballon - Saint Mars si vous souhaitez pratiquer, inscrire vos enfants ou entrer dans l'équipe dirigeante et encadrante de ce formidable petit club de handball où il fait bon jouer au Ballon.

Merci à tous.

Bruno Lalande, ancien Président du BHBC.

Bureau de l'association : Présidente : Clémentine Malet-Patey, Vice-Président : Cyril Carré, Secrétaire : Christelle Lebestle, Trésorière : Nadège Carré.



BHBC

bhbc72@gmail.com

Facebook : bhbc ballonhandballclub



Équipe - de 17 féminines

Association des Parents d'élèves

Retour aux bonnes habitudes... l'année 2022 nous permet de réitérer nos fameux événements pour le plaisir de toutes les familles.

Le concours de pétanque en famille et notre grand carnaval suivi de la crémation du bonhomme et de la boum ont été de nouveau de vifs succès. Les marionnettes géantes de la Compagnie Quai de Scène étaient fidèles au rendez-vous au grand bonheur des enfants. Nous avons pu de nouveau compter sur l'aimable collaboration du foyer Les Érables pour cette occasion.

Cette année, nous avons décidé de favoriser les produits locaux (nous avions opté pour Noël dernier pour les chocolats du Maître Chocolatier Vincent Besnard du Mans), dans la même lignée, nous avons réalisé une vente de plants de Nelly Choplain, productrice locale qui vient de s'installer sur la commune. Ceci afin que nous puissions l'aider d'une manière ou d'une autre à se faire connaître et que les familles puissent profiter de plantes biologiques et locales.

Le dimanche 19 juin, a eu lieu notre fête d'école avec un spectacle réalisé par les classes de petite, moyenne et grande sections ainsi que les classes de CP.



Nos projets pour la fin de l'année sont, entre autres, de renouveler la grande soirée d'Halloween le vendredi 21 octobre 2022. Nous finalisons l'organisation d'un marché de Noël qui aura lieu le samedi 10 décembre... avec plus de 20 exposants pour ramener l'esprit de Noël dans le village.

Nous recherchons sans cesse des bénévoles et de nouvelles idées, n'hésitez pas à nous contacter !

Carlos Devincenzi, président de l'APE



A.P.E. Ballon - Saint Mars

apeballonsaintmars@gmail.com



Sav'à jouer

L'association 'Sav'à jouer', qui se réunit régulièrement à la salle du Veillon, propose des rencontres conviviales autour des jeux de sociétés, à l'exception des jeux d'argent. Elle s'adresse autant à des joueurs occasionnels qu'à des joueurs passionnés. Aussi, elle souhaite favoriser les relations intergénérationnelles. Pour ce faire, l'association organise des après-midis et soirées jeux pour tout public, adhérent ou non. De plus, l'emprunt de jeux de société est possible pour ses adhérents. L'association peut également mettre en place des ateliers jeux pour les collectivités et entités privées (comités d'entreprises,...).

Les 03 et 04 septembre prochain, l'association organise, les 24 h du jeu à la salle des Fêtes. Venez nombreux découvrir nos jeux de société et jouer jusqu'au bout de la nuit pour les plus téméraires. Événement ouvert à tout public.

Frédéric Niepceron, président de Sav'à jouer.



Tél. : 06 50 18 20 91

savajouer@gmail.com

Facebook : Sav'A Jouer Asso

Comité des Fêtes

Les membres du comité des fêtes se réunissent régulièrement depuis quelques semaines afin d'élaborer un programme d'animations à vous proposer tout au long de l'année. Nous avons hâte de vous retrouver et de partager avec vous ces moments.

Lors de soirée de la Fête de fin d'été, le 27 août nous serons à vos côtés et vous proposerons de partager un repas avant le spectacle de clôture offert par la commune.

Nous organiserons le lendemain le traditionnel bric-à-brac. Des producteurs locaux seront présents et vous proposeront leurs produits. Des jeux en bois gratuits seront également mis à la disposition des enfants accompagnés.

Le 8 octobre 2022, nous vous proposons une soirée repas et danse animée par Dj Jim qui nous ambiancera avec les tubes des années 80 à aujourd'hui mais aussi des musiques plus récentes (inscriptions obligatoires).

Nous remercions l'ensemble des adhérents et sommes ravis d'accueillir de nouveaux membres actifs à nos côtés. N'hésitez pas à rejoindre le comité des fêtes pour participer à l'animation de notre commune et enrichir nos propositions.

Marie Cheutin, présidente du Comité des fêtes.

Mail : cdfballonsaintmars@gmail.com



**Production
de légumes
de saison
BIO**

LE JARDIN
DE LA CORNE

72290 Ballon - Saint Mars

lejardindelacorne@gmail.com



PIZZA ALAIN

**MARDI : PARKING DU
CARREFOUR CONTACT**

**18 H 21 H • COMMANDE
AU 06 36 63 86 04**



www.camionpizza.eu



pizza alain

Salon Lydie Coiff

Styliste visage - Barbier - Coiffure de mariée

Elle et lui

Journée
continue

02 43 27 20 27



38, rue du Général Leclerc
72290 Ballon - Saint Mars

Comité de Jumelage

Retrouvailles franco-anglaises

Deux ans sans échange entre Ballon-Saint Mars et Billingham, la COVID 19 est passée par là... Et la guerre en Ukraine aurait pu encore compromettre la pérennité de nos relations.

16 membres anglais du jumelage ont eu la volonté de venir en voiture nous rendre visite fin mai.

Un programme plutôt local a été élaboré, une journée à la Ferté-Bernard pour découvrir « la petite Venise de la Sarthe », une ferme d'élevage de cerfs à Villaines-la-Gonnais, une visite guidée en anglais du Donjon de Ballon et ses jardins ainsi que de la distillerie du Sonneur au Mans. Des retrouvailles chaleureuses en petit comité pour « sauver nos deux comités de jumelage ».

Véronique Yuard, Présidente du comité de jumelage.



SCB – une reprise pleine de promesses !

Après deux années de Covid où nous avons eu des arrêts intermittents de nos activités, à regret. Dès l'autorisation de reprise des activités, petits et grands sont revenus sur nos terrains et très heureux de se retrouver. À la sortie de cette période nous sommes fiers d'avoir compté 208 licenciés en cette 75^{ème} saison, ce qui établit un nouveau record pour le SCB.

Nous préparons déjà la saison prochaine avec l'objectif de maintenir nos effectifs et surtout continuer d'être présents sur toutes les catégories. Pour ce faire, nous reprendrons les entraînements en août.

Vous souhaitez nous rejoindre afin de fouler nos pelouses ou vous hésitez encore, venez nous rejoindre ! N'attendez plus, contactez Aurélien au 06 64 21 41 41.

Pour la 3^{ème} année consécutive nous organisons les camps d'été qui auront lieu les 14 et 15 juillet mais aussi les 15 et 16 août moyennant le coût de 25€. Ouverts également aux enfants non licenciés, les camps seront l'occasion de se retrouver en attendant la reprise des compétitions. Le leitmotiv est la bonne humeur et la convivialité, surtout pendant la veillée avant de rejoindre sa toile de tente.

Enfin nous profitons de cette tribune pour remercier tous ceux qui nous aident au cours de l'année : parents, encadrants, bénévoles, car sans vous le club ne vit pas. Mais également l'ensemble de l'équipe municipale, les élus, les salariés et notamment l'équipe technique qui permet à nos adhérents de bénéficier des meilleures conditions pour exercer leur activité favorite.

En effet, les moyens restreints de notre territoire, ne sont pas toujours en phase avec les besoins induits par notre développement, mais nous savons compter sur l'écoute et l'intérêt que la municipalité nous porte pour nous accompagner dans la mesure de ses capacités.

Aurélien Gravier, secrétaire du SCB



Vous pouvez suivre toute l'actualité du club sur Facebook Sporting Club Ballonnais, et pour nous contacter : 06 64 61 41 41

École de Musique Intercommunale Associative HARMONIA

Rentrée 2021/2022

L'école de Musique Intercommunale Associative Harmonia poursuit son activité musicale en proposant aux élèves de participer en tant que spectateurs mais également en tant qu'artistes à part entière.

- Samedi 26 février, dans la salle polyvalente de Teillé, les élèves ont exécuté quelques morceaux avec brio. Ils ont ensuite écouté un conte musical raconté par Nadja Rubinstein et accompagné par un ensemble de clarinettes.
- Vendredi 25 mars, un concert d'élèves dans la salle des fêtes de Ballon-Saint Mars avec une petite participation des parents pour le morceau final.
- Vendredi 20 mai, un concert d'élèves dans l'église de Souillé avec la participation de plusieurs ateliers de l'école.
- Samedi 11 juin, dernier concert d'élèves dans la Chapelle Notre Dame des Champs de Saint-Jean-d'Assé.

- Samedi 25 juin, un spectacle de fin d'année itinérant sur nos trois sites d'enseignements : Ballon - Saint Mars, Montbigot et Saint-Jean-d'Assé.
 - Les classes de guitare et violon ont proposé un après-midi musical dans les Ehpad de Sainte-Jamme et Ballon - Saint Mars.
 - La classe de clarinette a participé à deux rencontres. La première avec Louis Sclavis et Bruno Ducret, le samedi 2 avril à Craon. La seconde avec le groupe « Les Bons Becs » le samedi 14 mai à Saint-Cosme-en-Vairais. Les élèves ont joué en première partie de chaque spectacle.
- Les activités artistiques de l'école de musique vont se poursuivre l'année prochaine avec des nouveaux projets, de nouveaux ateliers, de nouvelles aventures... Vous pouvez venir vous inscrire.
- Permanences d'inscriptions : 1, 2, 5, 6 et 7 septembre de 16h à 20h, salle des associations Ballon-Saint Mars.

Clarisse BAMAS, pour le Conseil d'Administration Collégial de l'association



Cécile Chevallier-Niesseron,
Directrice de l'école de musique Harmonia
au 06 38 41 26 40 ou
cecile.chevallier.harmonia@orange.fr

JAM Basket

Le JAM Basket compte cette année 215 licenciés évoluant dans 12 catégories. Le club détient le label MINI BASKET et se positionne dans le top 3 des clubs sarthois en nombre de mini basketteurs.

L'ensemble de nos joueurs évolue en départemental, les seniors filles en pré-région et nous avons également une équipe loisirs mixte. Cette année nous avons proposé des stages pendant les vacances, encadrés par des entraîneurs diplômés, formule qui a plu et qui sera renouvelée. Le club reste ouvert à tous, fille ou garçon, tout niveau et tout âge. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter et venir faire un essai lors de nos prochains entraînements. Club convivial à l'esprit familial, nous proposons plusieurs manifestations dans l'année, repas du club, tournoi des familles, olympiades, etc.

Baptiste Pénicaud, président du JAM Basket



Vous pouvez suivre toute l'actualité du club sur Facebook JAM Basketball, et pour nous contacter : jam72.contact@gmail.com
06 12 60 56 90 / 06 84 86 60 79



Subventions aux associations 2022 Montant

Union Musicale	3 400,00 €
Maison des Jeunes et de la Culture	3 000,00 €
Sporting Club Ballonnais.....	2 700,00 €
Association Ballon Handball Club	1 000,00 €
Coopérative scolaire – école publique Élisabeth et Robert BADINTER	960,00 €
Comité de jumelage BALLON – BILLINGHAY	610,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers.....	610,00 €
Office du tourisme - animations sur Ballon - Saint Mars....	520,00 €
Foyer Socio-Educatif du Collège.....	480,00 €
Conservatoire du Patrimoine Naturel Régional	400,00 €
Générations Mouvement (secteur de Ballon).....	340,00 €
Générations Mouvement (secteur de Saint Mars)	340,00 €
Comité des Fêtes	340,00 €
Association Sports et Loisirs.....	340,00 €
Association des Parents d'élèves – école publique Élisabeth et Robert BADINTER	305,00 €
A.C.P.G. – C.A.T.M.	235,00 €
U.N.C. – A.F.N.	235,00 €
Association des Aide-ménagères (ADMR)	185,00 €
Jardinier Sarthois.....	185,00 €
Association Sportive du Collège – UNSS	185,00 €
Secours Populaire	185,00 €
Donner à Voir (association organisatrice – Prix Joël SADELER)	160,00 €
Sau' à jouer	150,00 €
Club Basket Maison des Jeunes et de la Culture (Joué l'Abbé)	150,00 €
Association des conciliateurs de justice	150,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
A.D.A.P.E.I.	50,00 €
Association Départementale I.M.C.....	50,00 €
Association Vaincre Parkinson	50,00 €

TOTAL : 17 365,00 €



MJ Plaque

Plaquiste Jointeur neuf et rénovation

Le Grand Moray
72290 Ballon - Saint Mars

Jimmy Montagne

Platrerie Isolation
Amenagement de Combles
Pose Menuiseries Int./Ext.

mj.plaque@hotmail.com

06 50 97 14 06

La civilité est l'affaire de tous

Toilettes publiques

L'entretien des espaces et bâtiments publics de la commune est confié à des agents de la collectivité qui doivent parfois avoir le cœur bien accroché pour nettoyer les immondices que laissent derrière eux certains usagers indécents et irrespectueux. La propreté de ces espaces collectifs est le fait de toutes et tous ! Il est donc plus que nécessaire de rappeler quelques règles de bon comportement permettant à tous d'utiliser ces équipements dans de bonnes conditions d'hygiène. Les toilettes publiques font régulièrement l'objet de dégradations et notamment de déjections qui ne se trouvent pas là où elles devraient être, c'est à dire dans les toilettes et non dessus ni à côté. Ces espaces doivent être respectés tout comme le travail fourni par les agents qui les entretiennent.

Gestion des déchets

Pour rappel, la collecte des ordures ménagères a lieu, sauf décalage dû à des jours fériés, le mercredi matin. Pour rappel il convient de les sortir, au plus tôt la veille au soir dans les sacs fournis par la communauté de communes. Les sacs non estampillés ne sont quant à eux pas ramassés par la société en charge de la collecte.

Les bacs à ordures ménagères et pour la collecte sélective ne doivent pas rester sur les trottoirs après la collecte.

Dépôts sauvages

Régulièrement des dépôts sauvages sont observés dans l'agglomération ou dans la partie campagne, qu'il s'agisse de sacs d'ordures ménagères ou de résidus de chantiers de bâtiment par exemple.

Les contrevenants font l'objet d'un dépôt de plainte et les auteurs, une fois identifiés, prennent en charge les frais d'enlèvement.



Rénovation de l'habitat et autorisations d'urbanisme

Plateforme territoriale de rénovation énergétique

Le syndicat mixte « Le Pays du Mans », auquel adhère la Communauté de communes, a lancé le 18 mars 2022 la plateforme SURE (Service Unique pour la Rénovation Énergétique). Ce service public gratuit s'adresse aux propriétaires privés, occupants ou bailleurs, afin de les accompagner, de manière neutre, dans leurs projets de rénovation énergétique. Ce guichet unique géré et animé par Le Pays du Mans s'inscrit dans le dispositif de l'État France Rénou' et bénéficie des conseils de Citémétrie, opérateur spécialisé dans l'habitat.

Un accompagnement en toute sûreté

- 1^{ère} étape : conseils, informations, orientation
- 2^e étape : rendez-vous, formalisation du projet
- 3^e étape : soutien technique et administratif au lancement des travaux
- 4^e étape : Accompagnement fin de travaux

À qui s'adresse la plateforme ?

À tout propriétaire privé dont le logement, de plus de deux ans se situe dans le périmètre du Pays du Mans (maisons individuelles, copropriétés, petits tertiaires privés jusqu'à 999 m²).

Des permanences sont assurées par un conseiller chaque premier vendredi après-midi du mois à la mairie de Ballon-Saint Mars. Accueil téléphonique au 02 55 44 10 10 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.

RAPPEL : autorisations d'urbanisme

Des règles d'urbanisme sont à respecter et certains travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme : création ou modification de clôture en bordure du domaine public ou en limite de propriété voisine, modification de l'aspect extérieur d'une construction existante (ravalement de façade, remplacement portes et fenêtres, création d'ouverture, rénovation couverture), etc.

À noter que depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de réaliser ces démarches par voie dématérialisée depuis l'adresse suivante : <https://sue.sirap.fr/#/072023/>

Il est également possible d'effectuer ces démarches en mairie au format papier.

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

La Mairie de Ballon - Saint Mars

Mairie de Ballon-Saint Mars

Espace François Mitterrand
72290 Ballon-Saint Mars
Tél. : 02 43 27 30 21

courriel : mairie@ballonsaintmars.fr

Ouverture au public :

- du lundi au vendredi inclus : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- le samedi matin de 9 h à 12 h.

Pour l'agence postale :

du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h, samedi de 9 h à 12 h.



Horaires modifiés de la Mairie et de l'agence postale du 11 juillet au 27 août 2022 :

- ➡ **lundi, mercredi et vendredi de 14 h - 17 h,**
- ➡ **mardi, jeudi et samedi de 9 h - 12 h.**



9 JUILLET :
Fête de l'été

9 AOÛT :
Commémoration de la libération de Ballon

25 AOÛT :
Concert Bretelle et Garance

27 / 28 AOÛT :
Fête de fin d'été / Bric à brac

3 / 4 SEPTEMBRE :
24 h du jeu

17 / 18 SEPTEMBRE :
Journées européennes du patrimoine

24 SEPTEMBRE :
Journée citoyenne

8 OCTOBRE :
Soirée dansante

26 NOVEMBRE :
Prix Joël Sadeler

3 DÉCEMBRE :
Téléthon

10 DÉCEMBRE :
spectacle de Noël

Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Où et quand se faire recenser ?

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile.

Plus d'informations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

Retrouvez Ballon - Saint Mars sur Facebook et Intramuros



Scannez-moi !

Bulletin d'information n°14 de Ballon - Saint Mars

Réalisé par la Commission Communication
Responsable de la publication : Fabien BELLENFANT
Photos - illustration : Mairie - freepik.com
Composition et impression : Imprimerie Numeriscann - Le Mans
1 200 exemplaires
ISSN 2681-9074

MENUISERIE SARL BEAUCLAIR

Depuis plus de 30 ans à votre service



Fenêtre PVC / ALU / Mixte - Porte d'entrée
Escalier / Cuisine / Parquet
Rénovation / Agrandissement / Construction

www.beauclair-menuiserie.fr

02 43 33 45 78

Le Portail - 72290 BALLON - SAINT MARS



Les cimetières se déplacent !

Ce sont des lieux paisibles, calmes et tranquilles. Leur nom vient du grec « koimêtérion » qui signifie dortoir, espace de repos. Et pourtant, ils se déplacent !

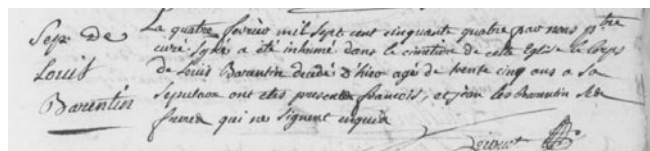
Les cimetières, pour les nommer, ont changé plusieurs fois de lieux au cours de l'Histoire de notre commune, comme d'ailleurs dans la plupart des villes et villages.

Avant l'arrivée du Christianisme, les cimetières hors des villages.

Les sépultures dans les temps de la Gaule Romaine et du début du Moyen-âge se situaient hors des cités. Le « champ des morts » était relégué à l'écart, en relation avec la vision que nos ancêtres d'alors avaient de l'au-delà, monde mystérieux et inquiétant, bien séparé de celui des vivants. Dans son livre Histoire de la ville de Ballon, M. Fouanon rapporte les propos de M. Le Vayer indiquant l'existence des vestiges d'un cimetière gallo-romain trouvés en creusant au lieu-dit le « Geveau », sur la route de Mans !

L'arrivée du Christianisme, les cimetières autour des églises.

Avec l'arrivée du Christianisme, dans la Sarthe au IV^e siècle, la mort est associée à la résurrection, elle n'est qu'une étape dans notre existence. Les cimetières se déplacent alors au plus proche des églises qui se construisent au cœur des villages : autour de l'église pour le commun des mortels et même à l'intérieur de celle-ci pour les notables et les prêtres. Ainsi les morts restent sous la bienfaisante protection de Dieu. C'est d'ailleurs ce qu'on peut observer dans le registre des « baptêmes, mariages et sépultures » (BMS) de la paroisse de Saint Mars en 1754.



« Le quatre février mille sept cent cinquante quatre par nous prêtre curé soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette église le corps de Louis Barentin décédé hier à l'âge de 35 ans... ».

Cette formulation, qui est employée pour tous les défunts, montre le lien qui existe entre l'église et le cimetière : le cimetière est considéré comme partie intégrante de l'église.

Pour la paroisse de Saint Georges de Ballon, il en est de même : le cimetière est autour de l'église.

L'église a été reconstruite en 1833, sur le même lieu que de la précédente, en conservant d'ailleurs le chœur et la chapelle de la Vierge sur le côté sud.

Sur le plan terrier de la famille de Tessé du 18^{ème} siècle (ci-contre), on voit le cimetière derrière le chœur de l'édifice et à sa droite.

On remarque que les halles étaient plus étendues et que la route départementale 300 qui contourne le château, le « tertre adouci », n'existait pas ; elle n'a été créée qu'en 1849. Seule la Rue du Vieux Tertre permettait de quitter Ballon par le nord !

Les cimetières s'éloignent du centre des bourgs

L'accroissement de la population au 18^{ème} siècle, l'étroitesse des cimetières et la recherche d'une plus grande hygiène entraînent l'ordonnance royale du 10 mars 1776, qui interdit les inhumations dans les églises (sauf exception !) et préconise le déplacement des cimetières hors de la cité. Cette ordonnance a eu cependant peu d'effet. C'est la détermination de Napoléon 1^{er} et le décret du 12 juin 1804 qui fit évoluer la situation ; il y est indiqué notamment l'interdiction des inhumations dans des édifices clos, la nécessité d'une distance de 35 à 40 mètres avec les villes ou les bourgs, la situation des cimetières au Nord sur des terrains élevés, la superficie minimum des concessions individuelles, la délimitation par un mur ; en tout, 30 articles qui fixent de façon précise le cadre juridique des cimetières qui est toujours applicable aujourd'hui pour sa plus grande partie.

Ainsi Le cimetière à Ballon fut déplacé en face du champ de foire où se trouve aujourd'hui l'école maternelle et avant, l'école publique des filles (bâtiment inauguré en 1921). Julien-Rémi Pesche indique dans son dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe de 1840 à propos de Ballon : « Le cimetière qui entourait l'église autrefois a été transféré un peu hors et au Sud de la ville ».

Concernant Saint-Mars-sous-Ballon, le même auteur indique :

« Cimetière situé au centre du bourg, enclos de murs de trois côtés, de haies pour le surplus, ayant remplacé depuis trois quart de siècle celui qui entourait l'église dont on a fait une place ».





UN PEU D'HISTOIRE

On peut voir que sur le cadastre de 1836, le cimetière de Saint Mars se trouvait au coin de la Rue Malhaire et de la Rue Principale.



Les cimetières à la périphérie des villages

Ces cimetières se sont encore révélés trop petits, pas vraiment extérieurs aux deux villages, ce qui va entraîner de nouveaux déplacements vers des lieux hors des agglomérations.

Le cimetière de Ballon fut déplacé vers le lieu que nous connaissons actuellement, route de Moulins, au lieu dit Champ de Moncamin. Il fut béni en août 1835 ; la première sépulture y eut lieu le vendredi après les cendres, en 1836. La translation solennelle des ossements de l'ancien cimetière dans le nouveau se fit le 27 février 1849. Cependant, pour répondre au besoin, la superficie de ce cimetière a été pratiquement doublée en 1872 par un élargissement du lieu.

Le cimetière de Saint-Mars-sous-Ballon a été déplacé au lieu que nous connaissons actuellement, Rue du Cimetière, mais nous manquons d'information quand à la date.

Les cimetières qui disparaissent

Cimetière de Saint-Ouen-sous-Ballon

La commune de Saint-Ouen-sous-Ballon, située sur la rive droite de l'Orne Saosnoise près de la rue d'Orne actuelle, fut intégrée à Ballon en 1810. Son église et le cimetière qui l'entourait disparurent à la Révolution. Ils se trouvaient à l'endroit où se situe actuellement le lieu-dit « La Terre », près du moulin de Chassé, comme le dit l'Abbé Aubry dans son livre, Ballon, Saint-Mards et Saint-Ouen, paru en 1853 :



« Lorsque vous suivez le chemin de traverse de Ballon à Teillé, un calvaire, vis-à-vis de l'ancienne ferme de La Terre, vous indique le lieu où était l'église de Saint-Ouen avec son cimetière ».

Cimetière des Protestants

L'Édit de Nantes en 1598 donne la possibilité de créer des cimetières pour les protestants en chaque lieu où le culte protestant était toléré. La révocation de cet Édit en 1685 entraîne la fermeture de ces cimetières ; les protestants réalisent alors les inhumations de nuit sur un terrain de leur propriété car ils ne pouvaient être inhumés en « terre sainte ». Contrairement aux villages de Saint Aignan et de Bonnétable, l'effectif de la communauté protestante reste faible dans notre commune et elle se rencontre principalement dans la paroisse de Saint Mars. On cite les familles Le Vasseur (descendant des Thouars), Le Play (sieur de Mauconseil) et Courtin comme appartenant à la religion réformée.

L'abbé Michel Picault nous dit : « Le cimetière aux Huguenots, situé sur Saint Mars, mais au pied du mur de Saint Georges, dans l'angle Nord-Ouest de la place actuelle de la république (où du marché) resta toujours petit et finit par disparaître » ; l'abbé Aubry écrit : « Le cimetière des Huguenots du pays était à l'endroit où l'on voit aujourd'hui le pavillon situé à l'angle – ouest – du jardin de l'hôtel de Mauconseil, près du jardin de l'hôpital ». On peut donc situer ce cimetière aux environs de l'actuelle Maison des Jeunes et de la Culture, Joël Sadeler.

Ce cimetière des protestants se situait dans la paroisse de Saint Mars, la « grande paroisse de Ballon ». En effet, avant la révolution, la paroisse de Saint Georges ne comprenait que l'intérieur de l'actuelle Rue de Lansac et son pourtour ainsi que le château et ses alentours. À la révolution, la population de la paroisse Saint Georges était d'environ 500 habitants alors que celle de la paroisse de Saint Mars était de 3500 habitants.

Au cours des siècles les cimetières de notre commune se sont déplacés, certains ont même disparu. Ces mouvements traduisent l'évolution de la relation entre les hommes et la mort, l'accroissement de la population, le développement des préoccupations dans le domaine de la santé et aussi la prise en compte de l'individualité avec la création de concession funéraire au XIX^e siècle. Les déplacements des cimetières sont donc le reflet des transformations de notre société.

Bibliographie

- La Province du Maine N° 91 (2012)
 - Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe – Julien-Rémi Pesche (1825)
 - Ballon, Saint Mars et Saint Ouen – Abbé Aubry (1853)
 - Histoire de la ville de Ballon – M. Fouanon (1935)
 - Guide du voyageur à Ballon et Saint Mars sous Ballon par un Ballonnais – A. Laude (1898)
 - Origine et évolution du Protestantisme à Saint Georges et Saint Mars de Ballon – Abbé M. Picault
- Iconographie provenant des archives départementales.